

Au **compte administratif 2023**, par rapport à 2022 :

- les Dépenses Réelles de Fonctionnement : 313 145 € (-4%, frais de personnel et généraux en baisse)
- les Recettes Réelles de Fonctionnement : 739 834 €
(+39%, subvention du budget général portée à 600 000 € pour les cellules artisanales, contre 400 000 € en 2022)
- Le résultat de la section de fonctionnement, sur l'année seule, atteint +294 060 €.
- l'excédent cumulé s'élève à +632 217 €, contre +387 402 € un an plus tôt.

Le **budget 2024** permettra de démarrer l'étude et les 1^{er} travaux des cellules artisanales, à la maison des entreprises à Etaples-sur-mer. Le coût du projet est estimé à 1,18 M€.

Le financement des dépenses courantes est essentiellement assuré par la subvention du budget général (600 000 €), les loyers (130 000 €), et le résultat antérieur. L'excédent permet d'investir sans recourir à l'emprunt dans une période de tensions sur le marché bancaire.



A retenir pour 2024

Fonctionnement

- Dépenses réelles : 446 917 €
- Recettes réelles : 733 000 €

Investissement

- Dépenses d'équipement : 915 081 € (dont cellules artisanales, année 1)
- Emprunt (recette) : 0 €

	CA 2022	CA 2023	BP 2023	BP 2024
Dépenses de fonctionnement	487 808 €	475 774 €	474 783 €	1 171 153 €
Recettes de fonctionnement	571 902 €	853 927 €	474 783 €	1 171 153 €
Dépenses d'investissement	331 151 €	345 263 €	801 360 €	1 284 300 €
Recettes d'investissement	634 460 €	599 326 €	801 360 €	1 284 300 €